



TOTAL COTE D'IVOIRE S.A.
Société Anonyme au capital de 3 148 080 000 FCFA
Immeuble NOUR AL HAYAT - Abidjan Plateau
01 BP 336 Abidjan 01
R.C.C.M : CI-ABJ-1976-B-17247

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les actionnaires de la société TOTAL Côte d'Ivoire sont convoqués en **Assemblée Générale Ordinaire Annuelle le JEUDI 22 MAI 2014 à 09 heures 30 minutes à l'Hôtel NOVOTEL**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Présentation des rapports de gestion du Conseil d'Administration et des comptes de l'exercice 2013**
- 2. Présentation du rapport des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission**
- 3. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions règlementées**
- 4. Approbation des comptes de l'exercice 2013**
- 5. Quitus aux administrateurs et décharge aux commissaires aux comptes**
- 6. Affectation du résultat de l'exercice 2013**
- 7. Renouvellement de mandats d'administrateurs**
- 8. Renouvellement de mandats des commissaires aux comptes**
- 9. Indemnités de fonction des administrateurs**
- 10. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités**

Conformément à l'article 25 des statuts de la société, tout actionnaire sera admis à l'Assemblée Générale et aura le droit de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire de son choix, quel que soit le nombre d'actions détenues.

Toutefois, **les actionnaires propriétaires d'actions** nominatives ou de certificats d'actions nominatives **devront être inscrits sur le registre de la société cinq (5) jours au moins avant la date de ladite Assemblée**, soit au plus tard le **17 mai 2014**. De même, les actionnaires propriétaires d'actions au porteur devront avoir retirés les attestations de blocage auprès de la SGI BICIBOURSE au plus tard à cette même date.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont informés que tous **les documents à soumettre à l'Assemblée Générale** du 22 mai 2014, à savoir les rapports du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes, le bilan et le compte de résultat de l'exercice 2013 ainsi que le texte des résolutions, **seront à leur disposition quinze (15) jours avant la tenue de ladite assemblée, soit à compter du 07 mai 2014**, au siège social de TOTAL CÔTE D'IVOIRE ou auprès de la SGI BICIBOURSE sise à Abidjan - Plateau, Rue Gourgas.

Pour plus de renseignements, s'adresser à TOTAL CÔTE D'IVOIRE, au secrétariat de la Direction Administrative et Financière (☎ 20 31 61 68).

Le Conseil d'Administration